

Groupe de pilotage de la ZEP
Lundi 23 mai 2005 de 17h30 à 19h45

Présents : mesdames Verdier, Rivoisy, Martin, Jauny, Menanteau (directrices des écoles maternelles), Mme Cereijs (adjointe au Maire à la Formation et l'éducation), Mme Neau (Principale du collège Piobetta, Mme Romero (Principale adjointe du collège Renoir), Mme Douillard (infirmière responsable départementale auprès IA), Mme Gralepois (médecin responsable départementale auprès IA), Mme Lossent (conseillère technique au service social de l'IA), Mme Meyer (représentante des parents d'élèves des écoles maternelles), Mme Hervouet (conseillère pédagogique), Mme Goichon (coordinatrice de la ZEP), Mme Raballand, messieurs Perrocheau, Rivé, Caminade (directeurs ou représentants des écoles élémentaires), Mr Pauvreau (représentant des parents d'élèves des écoles élémentaires), Mr Esnault (principal adjoint du collège Haxo), Mr Kirié (directeur de l'enseignement et de la formation à la ville), Mr Annereau (responsable de la vie scolaire à la ville), Mr Gaboriau (chef de projet du contrat de ville), Mr Pallardy (conseiller pédagogique), Mr Morin (IEN responsable de la ZEP)

Excusés : Mme Missire (principale du collège des Gondoliers), Mme Blayot (adjointe au maire pour les quartiers), Mr Catrou (directeur de l'élémentaire Jean Yole), Mr Hydier (principal du collège Herriot), Mr Monnery (directeur de l'école élémentaire Laënnec)

Monsieur Morin propose d'analyser le bilan de l'année 2004-2005 et d'enrichir les propositions d'actions pour l'an prochain à partir des documents préparatoires transmis aux membres du groupe. A la demande de monsieur l'Inspecteur d'académie, il sera nécessaire d'acter des conventions avec les 5 collèges avant décembre 2005.

Avant de lancer le débat, monsieur Morin souligne le travail fructueux qui se fait sur la ZEP. Il constate que la ZEP se construit dans la durée, avec une nécessité de mobilisation permanente. Le mouvement des personnels a eu lieu : on constate un attachement des collègues à la ZEP, les mutations se sont plutôt faites entre écoles, quelques postes ont été renouvelés par de jeunes collègues, (seule la direction de Jean Yole reste vacante).

Pour la carte scolaire, la configuration est globalement favorable : ouverture à Jean Moulin élémentaire, maintien d'un cadre bienveillant pour Pyramides élémentaire. Les autres situations à étudier évoluent favorablement sauf à Jean Yole maternelle.

Monsieur Morin reste responsable de la ZEP qui fera partie de sa nouvelle circonscription Roche nord.

Les perspectives en matière de moyens sont les suivantes : maintien des taux d'ouverture et de fermeture, du poste de coordonnateur et d'un poste supplémentaire pour les CP, recrutement de quatre assistants d'éducation en remplacement des aides-éducateurs (sur une base de 18H), 2 jours de concertation par enseignant. Pour les projets d'école, maintien de la priorité à la ZEP des aides dans le cadre du budget alloué par l'Etat, attribution d'HSE de suivi de l'accompagnement scolaire et des conseils d'enfants pour les enseignants volontaires. Il ne sera répondu à la demande d'obtenir une décharge de direction pour toutes les écoles seulement si des moyens peuvent être dégagés.

Madame Neau ajoute qu'il n'y aura pas de recrutement de 6^{ème} à Piobetta mais que la vie de la ZEP continue à retenir toute son attention.

1. Bilan de la première année du contrat de réussite : (2004-2005)

Madame Martin (Jean Moulin) précise au sujet de l'abonnement au mensuel Toupie que les objectifs de lien école-maison, de mobilisation des parents par des ateliers hebdomadaires, d'exploitation en classe ont été atteints mais elle préférerait recommencer avec un autre support plus adapté à la tranche d'âge.

Madame Raballand (Pont Boileau) souhaite que les stages littérature et liaison cm2- 6^{ème} soient renouvelés compte tenu de leur intérêt.

Monsieur Rivé (Pyramides) transmet les remarques suivantes formulées par le conseil des maîtres réuni en amont du groupe de pilotage :

- le cadre ministériel de soutien aux CP a ses limites surtout quand il n'y a pas de continuité.
- Un groupe de travail autour de la mise en place de PPAP avait réfléchi et conclut que ce système semblait peu adapté à nos types d'écoles où s'accumulent trop de difficultés, la mise en place de groupes plutôt que de programmes individuels semble plus appropriée.
- Il serait intéressant de s'interroger sur l'exploitation des données chiffrées, exemple : meilleurs résultats en maths mais s'agit-il des mêmes indicateurs ?
- La présence des enfants du voyage nécessite une modification des pratiques dont il faudrait tenir compte.
- Les dispositifs actuels sont-ils de nature à faire face à la grande difficulté ? Une réponse ministérielle est nécessaire sur des questions de fond, la didactique n'est pas suffisante, la régression risque d'être sévère.

Monsieur Caminade (Laënnec) fait part de l'interrogation de beaucoup de collègues sur l'objectif de réduction des retards scolaires. Les politiques ne semblent pas les mêmes selon les écoles : quel est le devenir des enfants non maintenus, quand ils arrivent au collège? Les cycles ne résolvent pas tout.

Madame Raballand s'interroge alors sur la corrélation entre le non retard au CE2 à Pont Boileau et les très mauvais résultats ?

Monsieur Morin pense qu'il n'y a pas de stratégies d'écoles mais seulement une prise en compte différente des difficultés : maintien dans le cycle ou accompagnement personnalisé. Le nouveau problème est qu'une grande majorité des élèves arrivants sont en retard avec une histoire faite de ruptures. On constate un tiers de mouvement par classe par an dans beaucoup d'écoles. Pourtant les résultats restent corrects aux évaluations de 6^{ème}.

Madame Neau confirme le retard important des élèves de la ZEP et malgré toute l'attention particulière qui leur est portée, leur orientation est ensuite difficile.

Monsieur Esnault et madame Romero ajoutent qu'il est plus difficile à des adolescents physiquement plus grands de s'intégrer dans un groupe au collège. Par ailleurs les questions sociales nous dépassent puisqu'elles ne sont pas assez travaillées.

Monsieur Morin conclut que le travail ne peut se faire que dans les cadres qui sont proposés. La loi Borloo et son cadre de «réussite éducative» devraient permettre de répondre à certaines inquiétudes : nous ne pouvons pas ignorer les difficultés extérieures à l'école, et la montée de la précarité et de la grande pauvreté dans l'environnement social de la ZEP.

Madame Cereijo précise que la Ville est consciente des problèmes d'inégalité et compte sur l'accompagnement du plan Borloo. Mais l'attente des financements, toujours sujets à des réorientations oblige la collectivité à pallier les manques de l'Etat : des accompagnements et des complémentarités sont nécessaires.

Monsieur Gaboriau confirme que la situation est tendue au niveau des financements du contrat de ville. Il est urgent de se questionner sur la possibilité d'entrer dans le nouveau dispositif. Mais malgré les montants annoncés, d'autres implications de la Ville seront nécessaires pour le fonctionnement des dispositifs prévus dans le cadre de l'aide aux enfants en difficulté et à leur famille.

2. Perspectives :

Monsieur Morin rappelle que nous travaillons sur un document repère fixant les orientations générales et qu'il faut se réapproprié dans chaque école, chaque cycle : c'est une aide pour construire les projets. Les indicateurs sont là pour mesurer les avancées.

Pour les collègues des Pyramides élémentaire l'impression est la suivante : est-ce bien raisonnable ? Ce document est à alléger. La référence systématique à des indicateurs de résultats ne va-t-elle pas entraîner une modification de la mission des enseignants ?

Monsieur Perocheau précise que sur les 34 items de départ seuls 22 sont nouveaux, les autres sont déjà donnés dans le tableau de bord de la ZEP ou faciles à obtenir par les collègues, J'ADE ou autres données déjà existantes.

Le débat s'oriente autour des items à conserver :

- la multiplication d'équipes éducatives (3 par semaine sur la ZEP), pose la question de leur effet mesurable car le partenariat est très large. Les avancées ne se font pas seulement sur le temps scolaire, et pourtant il faudra sans doute y recourir encore davantage à l'avenir si il y a suppression des CCPE et CDES.

- la place des Réseaux : techniciens attachés aux écoles ?

- la mesure de l'impact de l'accompagnement scolaire ou du CEL ?

- **la nécessité paraît évidente à tous d'avoir un directeur déchargé** dans chacune des 10 écoles de la ZEP pour prendre le temps de tisser des liens avec les familles en difficulté. Ce travail relationnel de proximité impose une forte réactivité, la mobilisation de partenaires et un temps d'écoute indispensable. Pour la Ville, la prise de conscience du travail à faire auprès des parents en difficulté se poursuit, comme le montre l'action engagée autour de la nutrition. Seule la démarche d'individu à individu fonctionne, avec rappel des règles, dialogue, mise en confiance.

En conclusion, monsieur Morin propose de retravailler ce document compte tenu des remarques et propositions faites. Une nouvelle version est jointe au présent compte rendu.

La coordonnatrice de la ZEP :

Le responsable de la ZEP :